

Informations de base	
<p>2021/2854(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué</p> <p>Modalités de la mise en œuvre de l'obligation de débarquement dans certaines pêcheries des eaux occidentales pour la période 2021-2023</p> <p>Complétant 2018/0074(COD)</p> <p>Subject</p> <p>3.15.01 Conservation des ressources halieutiques et de pêche 3.15.04 Gestion des pêches, pêcheries, lieux de pêche</p>	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur

Portail de documentation			
Commission Européenne			
Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	C(2021)06160	25/08/2021	